

AR Prefecture

024-200040384-20260409-2026_03-DE
Reçu le 14/04/2026

COMMUNAUTÉ ISLE DOUBLE LANDAIS

4B rue du Maréchal Joffre
24700 MONTPON MENESTEROL

DELIBERATION N°2026-03 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA CCIDL

Conseillers en exercice : 29/ Conseillers présents : 25/ Conseillers votants : 29/

Date de convocation du Conseil Communautaire : Le 01/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 avril le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans la salle du Foyer Municipal de Montpon-Ménéstérol, sous la Présidence de Mme DUHARD Josiane, doyenne d'âge.

ETAIENT PRESENTS: M.M/.Mmes: L. GAMBRO/N.PASCAL/F.CAFFIN/M. REYMONDIE/S.COUSTILLAS/S.BOUDOUT/TH.DECOLY/B.JUKOWSKI/G.LABORIE/ P.MARCETEAU/D.POUGET/F.BONNEAU/F.GUIGNE/ J-L.ROUSSEAU/ J.DUHARD/ Ch.BESSEDE/J.F.HURET/G.DENARDI/A.DELGADO/P.MANIERE/ F.PARROT/B.CABIROL/D.LECONTE/ V. CAMPANERUTTO/J.JALARIN.

ETAIENT EXCUSES /ABSENTS : M.M/ Mmes : C.VANDENESSE/ Th.CHAZEAU/ R.ROUILLER/ G.ELIZABETH.

VOTE PAR PROCURATION :

-Mme C.VANDENESSE Pouvoir Mme J.DUHARD

-M. Th.CHAZEAU Pouvoir Mme BONNEAU

-Mme R.ROUILLER Pouvoir M. P.MANIERE

-M. G.ELIZABETH Pouvoir M. F.PARROT

AR Prefecture

024-200040384-20260409-2026_03-DE

Reçu le 14/04/2026

Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 35 ;

-Vu l'arrêté préfectoral n°2013-282-0004 complétant l'arrêté n°2013147 0002 du 27 mai 2013 portant création de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ;

-Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-6, L.2122-7 et suivants et L.5211-41-3 ;

-Vu l'Article L5211-6 du CGCT Après le renouvellement général des conseils municipaux, l'organe délibérant se réunit au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires.

M. Le Président rappelle que les dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT renvoient aux dispositions relatives à l'élection du maire et de ses adjoints, s'agissant de l'élection des membres du Bureau du Conseil communautaire.

Pour et à défaut de dispositif expressément prévu par les textes applicables, il y a lieu de recourir pour l'élection des membres du Bureau, en l'espèce des vice-Présidents, au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, en l'occurrence, des vice-Présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé dans ce cadre-là et selon ces modalités, au scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

Il est procédé au vote à scrutin secret à la majorité absolue, conformément aux dispositions de l'article L5211-7 du CGCT, à l'élection des Vice-Présidents

A l'issue des opérations électorales, il ressort eu égard au nombre de vice-présidents librement fixé par le conseil communautaire, que sont élus successivement :

Premier Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 27 / Contre 0 / Abstentions 0 / Blanc/Nul 2 blancs

M. Dominique LECONTE est élu 1^{er} Vice- Président chargé du développement durable (PAT et Mobilité) et du tourisme.

Deuxième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 25 / Contre 0 / Abstentions 0 Blanc/Nul 4 blancs

AR Prefecture

024-200040384-20260409-2026_03-DE

Reçu le 14/04/2026

Mme Stéphanie BOUDOUT est élue 2ème Vice- Présidente chargée de la gestion des écoles et des ressources humaines

Troisième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 25 / Contre 0 / Abstentions 0 Blanc/Nul 4 blancs

M. Pierre MARCETEAU est élu 3ème Vice- Président chargé du développement économique

Quatrième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 27 / Contre 0 / Abstentions 0/ Blanc/Nul 2 blancs

Mme Brigitte CABIROL est élue 4ème Vice- Présidente en chargée des services à la personne

Cinquième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 26 / Contre 0 / Abstention 0 /Blanc/Nul 3 blancs

M. Georges ELIZABETH est élu 5ème Vice- Président chargé des finances

Sixième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 28 / Contre 0 / Abstention 0 / Blanc/Nul 1 blanc

M. J. JALARIN est élu 6ème Vice- Président chargé des travaux de voirie

Septième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 27 / Contre 0 / Abstention 0/ Blanc/Nul 2 blancs

M. est élu J. GAMBRO est élu 7ème Vice- Président chargé des travaux équipements et gestion du patrimoine

Huitième Vice-Président :

Suffrages exprimés 29

Vote : Pour 25 / Contre 0 / Abstention 0 Blanc/Nul 4 blancs

AR Prefecture

024-200040384-20260409-2026_03-DE

Reçu le 14/04/2026

M. Fabrice GUIGNE est élu 7ème Vice-Président chargé de l'urbanisme

Le Conseil Communautaire :

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin :

-Installe lesdits conseillers communautaires élus en qualité de vice-président dans l'ordre du tableau ci-dessus.

-Autorise M. Le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

A Montpon-Ménéstérol

Le 13 Avril 2026

Le secrétaire de séance

Francis PARROT



Le Président de la CCIDL

Samuel COUSTILLAS

